

# Le trophée « Archer de Savoie »



Se propose de récompenser chaque année les meilleurs archers dans la discipline du tir en salle.

## Le classement s'effectue comme suit :

- Sur les résultats réalisés sur tous les concours en salle organisés dans le département durant la saison,
- Suppression d'un concours
- Le Championnat départemental ne compte pas dans le classement
- Si un archer a participé à toutes les compétitions, le résultat le moins bon sera enlevé).
- 

## Les points sont définis comme suit :

- Le 1er à 20 points
- Le 2ème 17 points
- Le 3ème 15 points
- Le 4ème 14 points
- Le 5ème 13 points
- etc.

---

En cas d'égalité, l'archer ayant réalisé le score le plus élevé lors de l'une des compétitions sera déclaré vainqueur.

---

## Les Catégories

| Arc Classique            | Arc à Poulie | Arc nu        |
|--------------------------|--------------|---------------|
|                          |              |               |
| Jeune Fille (U13 + U15)  | Jeune dame   | Jeunes dames  |
| Jeune Garçon (U13 + U15) | Jeune Homme  | Jeunes Hommes |
| Junior Dame (U18 + U21)  | Adulte Dame  | Adulte Dame   |
| Junior Homme (U18 + U21) | Adulte Homme | Adulte Homme  |
| Senior Dame 1            |              |               |
| Senior Homme 1           |              |               |
| Senior dame 2 + 3        |              |               |
| Senior Homme 2 + 3       |              |               |

La remise des trophées s'effectue le jour du Championnat Départemental